

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:
S.I. Froide-Fontaine en liquidation, Lausanne
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 19.08.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **29.09.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: S.I. Froide-Fontaine en liquidation, chez Fiduciaire Saga société anonyme de gestion et d'administration, rue du Petit-Chêne 38, 1001 Lausanne
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO). La liquidatrice: Marguerite Bopp

Etude des notaires André Corbaz et Jean-Luc Marti
1002 Lausanne

(01150766)